



DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE

Paris, le 18/11/2018

Annonce des lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « sciences comportementales et politiques publiques »

Les sciences comportementales comptent parmi les leviers susceptibles de permettre à l'action publique de gagner **en efficacité et en légitimité**. Par cette approche, il s'agit d'appréhender sous un angle nouveau des thématiques d'intérêt général pour lesquelles le succès des politiques publiques passe par la compréhension et l'évolution des comportements réels des individus.

La **direction interministérielle de la transformation publique (DITP)** a lancé, en mai 2018, un **appel à manifestation d'intérêt (AMI) « sciences comportementales et politiques publiques »** dans le cadre du programme d'investissements d'avenir.

Destiné aux opérateurs directs de services publics au niveau de l'État (ministère, opérateur national), ce premier appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux acteurs publics désireux d'appliquer concrètement une approche comportementale à des problématiques de l'action publique. Un accompagnement d'1 million d'euros permettra aux opérateurs lauréats de faire leurs premiers pas dans cette approche.

La DITP financera l'intégralité des prestations d'accompagnement d'experts nécessaires auprès de chacune des administrations retenues pour bâtir le diagnostic, identifier les leviers d'action et évaluer les solutions mises en œuvre.

Lors de la Semaine de l'Innovation publique, Thomas Cazenave, délégué interministériel à la transformation publique a annoncé les **7 lauréats porteurs des projets** :

- Promouvoir une consommation raisonnée des antibiotiques (**direction générale de l'offre de soins**) ;
- Favoriser le recours aux paiements dématérialisés (**Agence centrale des organismes de Sécurité sociale**) ;
- Réduire l'impact des stéréotypes et lutter contre les discriminations à l'embauche (**Pôle emploi**) ;
- Améliorer les politiques de prévention du manque de sommeil chez les enfants de CP (**direction générale de l'enseignement scolaire**) ;
- Encourager la pratique sportive (**direction des sports**) ;
- Favoriser l'adoption de modes de chauffage éco-responsables (**Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France**) ;
- Création d'un dispositif d'information des consommateurs pour promouvoir l'économie circulaire (**Commissariat Général au Développement Durable**).

« Comprendre et proposer, inciter sans contraindre, être imaginatif, voilà des axes de refonte des modes d'action publique sur lesquels la DITP veut s'engager avec les sciences du comportement. » Thomas Cazenave, Délégué interministériel à la transformation publique

L'annonce de ces projets participe d'une volonté de permettre à l'ensemble des acteurs administratifs de s'emparer de la démarche. Les 35 candidats à l'AMI sciences comportementales, et tout autre organisme public intéressé, sont ainsi conviés à rejoindre une communauté de pratiques, rapprochant administrations et experts, qui visera, par le biais de communications et de formations, à enrichir leur gamme d'interventions. Numérique, transformation RH, techniques de communication sont les premiers thèmes au menu de ce programme volontariste.

[En savoir plus](#) sur les 7 lauréats de l'AMI « sciences comportementales et politiques publiques » :

CONTACT PRESSE : Axelle de Fontgalland (DITP) - 01 71 21 10 90 - axelle.de-fontgalland@modernisation.gouv.fr

